

DEUX FACES !

Sir Wilfrid Laurier a dit à Ste-Thérèse hier que le parti conservateur a une politique à deux faces sur la questions des écoles du Manitoba, une politique pour les provinces de langue anglaise et une autre pour la province française de Québec.

C'est faux !
Le parti des Macdonald, des Cartier, des Tupper, des Chapleau n'a qu'une politique et c'est celle de la justice égale pour toutes les races et toutes les religions du Canada.

Nous le prouvons !
Vendredi dernier, à Truro, dans le comté de Colchester, N. E., le fils même du vieux chef du grand parti conservateur, sir C. H. Tupper, devant un auditoire composé presque exclusivement d'anglais et de protestants a prononcé, sur cette question des écoles, les remarquables paroles qui suivent et que nous soumettons à l'appréciation des fanatiques libéraux, qui veulent nous forcer de voter pour sir Wilfrid Laurier, parce qu'il est français et catholique. Nous empruntons ces lignes au "Halifax Herald", un journal protestant.

"M. Bulmer a parlé d'une question que je ne veux pas passer sous silence. Il a parlé d'une des causes de la défaite de l'administration conservatrice en 1896, et je comprends que M. Fielding, dans son discours prononcé ici, hier soir, entr'autres choses qu'il prétend mettre au crédit de son administration, a dit, qu'en tous cas, ils avaient réglé la question des écoles.

"Maintenant, je comprends pourquoi M. Fielding désirait attirer l'attention sur cette question qui a brisé les rangs du parti conservateur, en 1896 et a été cause de sa défaite ; mais, quoique cette dangereuse et passionnante question ait presque détruit le parti conservateur à la dernière élection, il n'y a rien qui me rend plus fier, personnellement et comme conservateur, que le fait que, lorsque la majorité du parti conservateur et l'administration conservatrice en sont venus à la conclusion qu'ils avaient un devoir à remplir, et que ce devoir intéressait la minorité d'un peuple dans une certaine partie du Canada, ils n'ont pas hésité à prendre leur vie entre leurs mains et à s'exposer à leur ruine politique.

"M. Fielding a dit : " Nous réclamons l'honneur et la gloire d'avoir réglé cette question. " Eh bien, s'ils l'ont réglée — et remarquez bien que c'est un point très contestable — c'était rien moins que le devoir du parti libéral de régler une question si brûlante, si dangereuse, parce que c'était ce parti qui l'avait soulevée et ce la pour des fins politiques seulement.

"Dans la province du Manitoba, le parti libéral a fait naître la question et si le présent gouvernement l'a réglée, il n'a fait rien moins que son devoir, et à sa honte, il est démontré par le règlement qu'il a fait, que le parti libéral n'était pas sincère lorsqu'il a agité cette question.

"Quant à ce qui regarde le règlement tenté par le parti conservateur, il a fait du mieux qu'il a pu ; mais il avait entrepris une rude tâche.

"Mais, que M. Fielding s'informe auprès de la minorité au Manitoba sur le règlement qui a été fait ; qu'il demande au clergé catholique, qui était si profondément concerné, et j'ose dire qu'il recevra une réponse qui le surprendra énormément.

"Dans cette bataille, M. Bulmer s'est jeté à corps perdu, ainsi que lui et d'autres conservateurs avaient le droit de le faire et j'attire l'attention des conservateurs sur ce point, c'est que, quoique un grand nombre de conservateurs nous aient laissés en 1896,

néanmoins, selon les rapports démontrant le nombre de vote enregistrés, la section principale du parti conservateur a pu enregistrer un plus grand nombre de votes dans cette élection que les libéraux et les conservateurs qui nous nous ont laissés, pris ensemble.

"Et ceci me rappelle que, divisés comme nous étions alors, nous sommes unis aujourd'hui comme nous l'avons jamais été. Ceci me rappelle de plus, que, de 1867 jusqu'à ce jour, le parti conservateur n'a jamais été battu lorsqu'il était uni."

Ces paroles ont soulevé de fré-

netiques applaudissements. On viendra vous dire, après cela, que le parti conservateur a une politique à deux faces !

Ce que sir C. H. Tupper a dit à Truro, nos amis le répètent partout dans la province de Québec.

Préfontaine et Campeau !

Electeurs du comté de Terrebonne qui assistiez à l'assemblée contradictoire de jeudi à Ste-Thérèse, que dites-vous de Préfontaine, le candidat libéral, le candidat des Prévost, qui traîne à sa suite trois ou quatre cents forcenés de Montréal — pour ne pas dire des voyous — qui viennent empêcher les intelligents électeurs du comté d'entendre la libre discussion des affaires publiques ?

N'avez-vous pas été profondément écœurés de constater que les valets de Préfontaine, ayant à leur tête le notoire, le trop fameux Michel Campeau, le vase de nuit du parti libéral à Montréal, viennent profiter de la généreuse hospitalité des citoyens de Ste-Thérèse, pour insulter les enfants du comté de Terrebonne ?

N'était-il pas dégoûtant au dernier degré de voir cette troupe de plats valets, de lâches insulteurs, de fanatiques partisans essayer de terroriser les paisibles électeurs de notre comté, libéraux comme conservateurs, qui ne sont pas habitués à être traités de cette indigne façon !

Libéraux et conservateurs de l'hospitalier village de Ste-Thérèse de Blainville, vous tous, respectables pères de familles qui méprisez les viles insultes de la lie de Montréal, que Préfontaine attelle à son char dans le but de faire croire à sa popularité, montrez au pays tout entier que vous savez punir les coupables. Votez comme un seul homme contre le candidat libéral qui craint la vérité, qui fuit la discussion, qui excuse ses créatures lorsqu'elles commettent des actions indignes vis-à-vis de paisibles électeurs qui savent respecter également et leurs amis et leurs adversaires !

Et vous, M. Préfontaine, vous qui avez cru en imposant au comté de Terrebonne en venant vous exhiber à Ste-Thérèse entouré d'une populace fanatique, tremblez ! Oui, tremblez ! car l'électorat du comté de Terrebonne est indigné ! Les libres électeurs du comté de Terrebonne, libéraux comme conservateurs, à l'exemple des libres électeurs du comté de Maisonneuve, libéraux et conservateurs, que vous avez souffleté dans la personne du candidat des ouvriers, votre adversaire, M. L. Ouimet, vous renverront à vos affaires privées que vous avez soignées sans vous occuper des intérêts de vos mandants.

Tremblez ! car votre popularité s'en va avec le règne des tyrans que dirige la personnalité si compromise de Michel Campeau, le réceptacle des déjections du parti libéral.

Tremblez ! car les électeurs libres de Terrebonne et en particulier ceux de Ste-Thérèse de Blainville, auxquels vous avez voulu jeter de la boue, sauront vous punir comme vous le méritez.

Tremblez ! car malgré votre or,

malgré vos promesses, malgré vos tentatives audacieuses d'étouffer la voix de vos adversaires, vous n'en serez pas moins écrasé par le vote des libres électeurs du comté de Terrebonne !

Tremblez ! car le vieux comté des Lafontaine, des Morin, des Chapleau saura laver l'afront qui lui a été fait.

Tremblez ! car au lieu de recevoir les caresses de la brune et de la blonde, le 7 novembre prochain, elles vous tourneront le dos toutes deux, et il ne vous restera plus qu'à embrasser votre plat valet, l'immonde Michel Campeau et son copain le fameux Ti-Pierre Leclerc !

M. Girouard à Deux-Montagnes Sa candidature appuyée par la "Presse"

Les orateurs libéraux à Deux-Montagnes se plaisent à citer la "Presse" comme organe le plus important durant la présente lutte électorale.

A St-Placide, ils ont proclamé le directeur de la "Presse", M. Arthur Dansereau, comme le plus grand journaliste canadien.

Or voici ce que disait M. Dansereau dans la "Presse" du 24 octobre courant, dans un article intitulé "La bataille électorale" :

"Dans quinze jours, tout sera fini ; mais que d'anxiétés d'ici là ! Nous avons rarement vu une élection inspirer autant d'assurance dans chaque camp. Les conservateurs n'éprouvent pas le moindre doute sur le résultat final ; ils sont certains de la victoire. Ils la méritent bien, dans tous les cas, par le travail de géant qu'ils font. Ils ont deux avantages que les libéraux n'ont pas. Le premier, c'est qu'étant dans l'opposition, tous leurs hommes, orateurs, agents, zéloteurs, fournissent une collaboration d'autant plus efficace qu'elle est volontaire. Les considérations pécuniaires ne sont pour rien dans ce va-et-vient fébrile, ces croisements de la cabale, ces efforts de prosélytisme, qui prennent du temps, imposent de la fatigue et épuisent les nerfs. Le travail gratuit est toujours le meilleur.

Le second avantage que possèdent les conservateurs, c'est de pouvoir choisir un candidat entre mille. Généralement, le gouvernement est obligé de protéger l'ancien député. Même si celui-ci est devenu impopulaire, il vient demander à ses chefs la récompense de quatre années de fidélité. Et force est aux ministres de s'exécuter, même lorsqu'ils savent que les mécontentements contre ce candidat pullulent, dans le comté. Les conservateurs sont beaucoup moins dans ce cas, puisqu'ils n'ont que quatorze anciens membres. Ils ont donc lieu de croire honnêtement à quelques conquêtes, telles qu'Hochelaga dont nous avons parlé et qui donne des espérances surprenantes ; Laval, où monsieur Léonard, enfant du comté, fait une lutte énergique et intelligente, supporté qu'il est par une phalange d'hommes actifs et dévoués.

Deux-Montagnes, où l'ancien député, M. Girouard, est toujours le redoutable joueur. Il avait été battu en 1896, par 16 ou 17 voix, grâce, tout simplement, à un excès de certitude. Cette année, toutes les forces sont mobilisées et agissent. Il est à désirer que monsieur Girouard retourne en Chambre ; il sera l'une des belles figures de la députation."

La "Presse", qui prend fait et cause, en ce moment, pour sir Wilfrid Laurier, ne peut s'empêcher de travailler contre l'un de ses candidats, M. J. A. C. Ethier.

Pourquoi ? Parce qu'elle sait trop bien que M. Girouard est infiniment supérieur au neveu de M. Zéphirin Raymond, de St-Placide.

De toutes les parties du comté des Deux-Montagnes, il nous arrive de bonnes nouvelles de l'impopularité de M. Ethier. Nous constatons que le comté des Deux-Montagnes connaît très bien M. Ethier et ses "fredaines" et qu'il ne les oubliera pas le 7 novembre.

Gare !

Nous mettons tous les électeurs en garde contre les manœuvres déloyales de nos adversaires qui tentent de surprendre la bonne foi de nos amis, dans le comté de Terrebonne et dans le comté des Deux-Montagnes.

Nous arrivons d'une tournée dans le Nord et nous avons été péniblement surpris d'apprendre que des cabaleurs libéraux se servent de trucs plus ou moins grossiers pour capter le vote de nos amis.

Dans une des paroisses du Nord, un libéral a annoncé à la porte de l'église, dimanche dernier, qu'il avait sept cents dollars pour faire arranger les chemins et il engageait tous les voteurs à s'adresser à lui, s'ils voulaient travailler aux chemins. Les travaux doivent commencer lundi prochain, soit deux jours avant la votation. Cet individu a prétendu que cet argent lui avait été remis par le gouvernement d'Ottawa. Nos braves colons ignorent peut-être que le gouvernement fédéral n'a aucune affaire avec l'entrepreneur et la réparation des chemins de colonisation et que le gouvernement local n'a pas d'argent à sa disposition pour faire ces réparations. Le seul argent qui ait été voté depuis l'avènement des libéraux à Québec, pour les chemins de colonisation dans le Nord a été employé par M. Raymond Préfontaine, le candidat libéral à double fond, pour faire un chemin autour du lac des Sables à Ste-Agathe.

On veut faire croire aux électeurs que M. Chauvin a peur de rencontrer M. Préfontaine, lorsque l'on sait bien que c'est tout le contraire qui est vrai. Ainsi, dimanche dernier, M. Préfontaine et ses amis sont partis clandestinement de Ste-Agathe, dans le but de tenir des assemblées à St-Jovite et à St-Faustin. Il s'est bien gardé d'inviter M. Chauvin et ses amis, mais ces derniers l'ont suivi et les électeurs de ces deux endroits savent quelle raclée nos amis ont administrée au candidat libéral.

A St-Sauveur, nos bons rouges ont été voir M. Benjamin Baulnes, un de nos bons amis, dans le but d'acheter son pont, et on répète partout dans la paroisse que le passage de ce pont sera libre dès que les libéraux en seront devenus les propriétaires. Ce petit truc libéral ne prendra pas avec les intelligents électeurs de St-Sauveur.

A St-Hippolyte, on entre dans les chaumières et on dépose dix ou quinze dollars sur la table, en invitant les électeurs à voter pour le candidat libéral.

Dans une paroisse du Nord, un sale individu est allé offrir mille dollars à un de nos amis des plus influents, s'il voulait travailler pour Préfontaine. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'individu en question a été promptement mis à la porte.

Enfin, nous n'en finirions plus s'il nous fallait relever tous les cas de corruption qui viennent à notre connaissance tous les jours.

Nous avertissons nos amis d'avoir l'œil ouvert pendant les quelques jours qui nous séparent de la votation.

Les libéraux veulent remporter le comté et quand même il en coûterait cinquante mille dollars, a dit un libéral, nous l'aurons.

Eh bien ! qu'ils viennent le prendre le comté de Terrebonne, s'ils en sont capables !

Qu'ils tentent de corrompre les électeurs tant qu'ils voudront, ils ne l'auront pas !

Le 7 novembre prochain, M. Chauvin sera encore notre député, en dépit de tout ce que pourront dire et faire les libéraux et en dépit de la machine et de l'or des Préfontaine, Tarte & Cie.

Un document important

Tous les candidats conservateurs canadiens-français de notre province ont signé un document qui vient d'être publié et qui sera répandu à profusion. Ce document est intitulé : "Canadiens-français, prenons garde !"

C'est une réponse à un pamphlet publié par les libéraux qui, s'apercevant que les canadiens français veulent absolument renverser le gouvernement Tarte, cherchent à soulever les masses par des appels incendiaires et des histoires malicieusement fausses, dans l'espoir de les amener aux polls sous le coup de l'aveuglement et de l'égarement des pires préjugés de races.

Le pamphlet libéral a été délibérément préconçu dans le but de susciter une véritable guerre de races dont l'issue fatale ne peut être que la rébellion déclarée ou l'annexion aux Etats-Unis.

Nos amis, devant ce déchaînement de passions, n'ont pas hésité à signer un document précieux destiné à atténuer l'effet du pamphlet libéral.

Ce document sera distribué dans toutes les paroisses. Nous invitons tous nos compatriotes à le lire avec beaucoup d'attention.

Echos du Klondyke

Intéressante entrevue d'un correspondant de LA PRESSE avec M. Michel Lalonde, de St-Hermas.

Un représentant de "La Presse" a eu le plaisir de rencontrer, M. Michel Lalonde, de St-Hermas de retour du Yukon depuis quelques semaines. M. Lalonde est un jeune homme infatigable et possédant une très bonne éducation. Il est le fils de M. Michel Lalonde, ex-maire de St-Hermas, et l'un des citoyens les plus distingués de sa paroisse.

A cette question de notre représentant : Que pensez-vous du Klondyke ? M. Lalonde a répondu avec esprit :

"J'en pense tellement que je suis incapable de tout vous dire. Ce que je puis vous dire, c'est que mon trajet de Vancouver au Yukon a été pour moi le chemin du Calvaire ; mais j'ai supporté mes épreuves, avec la plus grande patience, car je voyais d'avance au terme de mon voyage, un ciel d'or. Je suis bien jeune encore, mais je sais plus que bon nombre de vieillards, ce que l'on peut affronter avec du courage et de l'énergie. La vie, je ne la redoute plus.

"Quant au Yukon, continue M. Lalonde, vous avez publié déjà à peu près tout ce que je pourrais vous en dire. Le Yukon est le territoire le plus riche du monde, et si notre gouvernement était celui de Washington, il pourrait, avec l'exploitation de ce territoire, combler de richesses tout le Canada, et tout en augmentant les dépenses publiques, il pourrait diminuer la dette et se tirer ainsi une bonne épine du pied.

"Malheureusement, tel n'est pas le cas. Je ne dis pas cela pour froisser des amis du gouvernement, car j'appartiens moi-même à une famille libérale ; tous mes parents sont de purs libéraux. Mais en présence de ce qui s'est passé devant moi à Dawson et ailleurs, je mets de côté tout esprit de parti, et je vous déclare, du fond du mon cœur, que ceux qui essaient de vilipender les mineurs et les hommes politiques qui ont critiqué l'administration du Yukon, font une œuvre vilaine et anti-patriotique.

"Les mineurs ont été souvent exploités par les employés du gouvernement. Ah ! vous ne savez pas ce qui se passe là-bas.

"Le mineur est joué par l'employé du gouvernement. "Je ne vous en dirai pas plus

long aujourd'hui, mais soyez assuré que ce que je vous affirme, je puis l'appuyer sur des faits que je pourrai vous donner, si besoin il y a.

"Je suis franc, je suis honnête croyez moi. Je me fais auprès de vous l'écho fidèle de la protestation des mineurs contre les abus dont ils ont tant souffert de la part des employés du gouvernement."

C'est la peur !

M. Préfontaine a fait distribuer dans le comté de Terrebonne une circulaire démentant ce que nous avons dit à propos de la déclaration qu'il a faite dans Maisonneuve.

Si M. Préfontaine n'était pas un blagueur public, il aurait écrit à la "Presse" de Montréal, son journal, pour rectifier la déclaration que nous avons reproduite de ce journal.

Mais il s'en est bien gardé, car il aurait perdu un grand nombre de votes à Maisonneuve et peut-être que son organe, si indépendant (?), l'aurait flanqué là.

Vous n'êtes pas sérieux, Monsieur Préfontaine, et vous savez bien que les électeurs ne se laissent pas prendre à vos finasseries.

Il faut trouver autre chose. Ce n'est pas avec votre petite histoire de brune et de blonde que vous réussirez à vous jouer des électeurs.

Smith, Fischel & Co.

Nous sommes informé que MM. Smith, Fischel & Co., fabricants de cigares de notre ville, ont l'intention de continuer les affaires, s'ils peuvent conclure un arrangement avec la corporation de notre ville. Ils auraient l'intention, paraît-il, de s'adresser au conseil de ville, afin d'obtenir que l'octroi qui leur a été accordé, lors de l'établissement de leur fabrique ici, ne soit pas périmé. On sait qu'il reste encore quelques milliers de dollars à payer sur cet octroi.

Nous ne saurions trop insister sur le fait que la fabrique de MM. Smith, Fischel & Co. a fait un grand bien à notre ville. Cette fabrique a employé un assez grand nombre d'ouvriers qui ont contribué à faire augmenter les revenus de la ville. Depuis que la fabrique est fermée, nos marchands se plaignent que le chiffre de leurs affaires a diminué. Plusieurs maisons sont actuellement privées de locataires et il est certain que les loyers vont diminuer, si la fabrique ne rouvre pas ses portes. Cela ne fera certainement pas l'affaire des propriétaires.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres, nous croyons que notre conseil de ville serait justifiable de ne pas priver MM. Smith, Fischel & Co. de la balance qui leur revient sur l'octroi qui leur a été accordé, pourvu que la fabrique continue ses opérations comme par le passé.

Département d'articles d'opticien à La Librairie St-Jérôme, près du marché. Vue essayée gratuitement. Lunettes, lorgnons chaînes, grande variété à La Librairie St-Jérôme, près du marché.

SAISON D'AUTOMNE. Chez R. Castonguay, Mantoux importés, tout faits, coupe parfaite, \$2.25 à \$15.00. Nouvelles étoffes à robes pour costumes. Soies, flanelles grises, couvertes grises et blanches, une spécialité. Cheviot pour colletteries. Drap, beaver, jersey, Chapeaux pour dames, tout ce qu'il y a de plus chic et de plus brillant. Par-dessus et habillements faits sur commande, confection garantie.

Mlle Georgiana de Montigny, modiste, a le plaisir d'annoncer qu'elle se tiendra à la disposition du public pour la confection de Robes, sous-vêtements, et lingerie de toutes sortes. Prix très bas et satisfaction garantie. Près de la gare, en face de la résidence de M. Ed. Rodier.

Une prouesse de M. Prefontaine

Tout le monde sait qu'il n'y a rien à l'épreuve de M. Prefontaine. En 1898 il entreprit de protéger un de ses amis, hôtelier de Ste-Agathe, du nom de Chs. Lallier, contre la loi et contre la morale publique.

Le Conseil de ce village ayant refusé d'accorder une licence à Lallier, pour d'excellentes raisons, not' maire M. Prefontaine se fâcha tout rouge et dit à Lallier: "vends comme d'habitude, je te garantis de tout, tu ne paieras rien ni en frais de licence et ni en frais d'avocats jusqu'à ce que le procès que je vais intenter à la corporation soit décidé." Ce qui fut dit fut fait.

L'action fut intentée à la corporation.

C'est alors que s'engagea un duel en règle entre le contempteur de la loi et les amis de l'ordre.

Deux ans durant, M. Lallier vendit des liqueurs enivrantes à BAR ouvert, la nuit comme le jour, les dimanches comme la semaine, et plus abondamment encore aux pi-ques-niques de M. Prefontaine.

En fin de compte l'action de M. Lallier tomba, comme il devait arriver, en face du texte bien clair de la loi, et la corporation de Ste-Agathe dut payer près de \$400.00 de faux frais que Lallier est en train de lui rembourser lentement.

M. le curé Corbeil, dans l'inter- valle, avait protesté à maintes reprises par lettre à M. Marchand, premier-ministre et à M. Brosnau. Des poursuites avaient été prises, mais sans amener Lallier à fermer son hôtel.

Comment expliquer cela? C'est que M. Prefontaine faisait jouer toutes les ficelles pour maintenir un état de choses aussi disgracieux.

Voici ce qu'il écrivait au premier ministre: Montréal, 25 juin 1898.

Hon. F. G. Marchand, Premier-ministre et Trésorier de la province de Québec, Québec

Cher Monsieur,

M. Chs. Archer, mon associé, a dû vous faire parvenir une lettre très importante, contenant une requête d'un nommé Charles Lallier, de Ste-Agathe des Monts, demandant l'indulgence ou la tolérance du gouvernement pour tenir son hôtel ouvert et y faire la vente des boissons enivrantes durant le temps que les procédures qu'il a adoptées contre le conseil municipal par voie de mandamus, seront pendantes. Lallier est le propriétaire d'une maison de Ste-Agathe des Monts, pour la réception des voyageurs pendant tout le cours de l'année, et par un simple caprice ou vengeance politique, une majorité du conseil lui a refusé sa licence, sans donner aucune cause ni raison, même verbalement. Sur ce, Lallier s'est adressé aux tribunaux, et a obtenu de l'hon. juge Taschereau, une requête de mandamus pour forcer le conseil du village de Ste-Agathe des Monts à lui octroyer son certificat. Cette même majorité du conseil, toujours animée du même sentiment de vengeance et voulant ruiner Lallier de gagner sa vie. Comme nous n'avons pas de doute sur le résultat final de la cause, je crois qu'il est de l'intérêt de la justice, en ce moment, pour le gouvernement de la province de Québec, de venir au secours de ses citoyens. La requête de Lallier a été signée par tout ce qu'il y a de bons citoyens à Ste-Agathe des Monts et, il va s'en dire, si vous le désirez, Lallier déposera immédiatement entre les mains du collecteur du revenu, pour le district de Terrebonne, le montant de la licence.

La décision que vous prendrez sur cette affaire, si elle est favorable à notre ami, aura un excellent effet, et fera comprendre à des gens mal intentionnés qu'il y a une justice en ce pays.

Je vous prie de croire, Monsieur, que je suis, de tout coeur, votre dévoué serviteur,

(Signé) R. PREFONTAINE

Le premier-ministre, disons-le à sa louange, fit faire la réponse suivante à M. Prefontaine: Licences 8334-99 Québec, 12 juillet 1898.

Raymond Prefontaine, Ecr. Q. C. M. P. P., Montréal.

Cher M. Prefontaine, Relativement au cas de Chs.

Lallier, l'honorable premier ministre et trésorier me charge de vous dire en réponse à votre lettre du 25 écoulé qu'il regrette qu'il soit impossible au gouvernement d'intervenir pour donner aucun permis de vendre des liqueurs enivrantes dans l'absence d'un certificat dûment confirmé par le Conseil Municipal.

Votre tout dévoué, Contrôleur du revenu, P. C.

Or, le jugement de la Cour rendu par M. le juge Taschereau déclara deux choses:

1o. Que le conseil de Ste-Agathe avait pouvoir absolu d'accorder ou de refuser une licence à M. Chs. Lallier, confondant par là l'ignorance ou la mauvaise foi et de l'avocat et du protecteur politique.

2o. Qu'il y avait de bonnes raisons de refuser telle licence. En voici, d'ailleurs le texte:

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC District de Terrebonne No 389

Ste-Scholastique, 23 janvier 1899.

Présent L'honorable juge Taschereau, J. C. S.

Chs. Lallier, hôtelier du village de Ste-Agathe des Monts, district de Terrebonne, Requéant.

vs La corporation du village de Ste-Agathe des Monts, Intimée.

La cour ayant entendu les parties, par leurs avocats respectifs, sur le mérite de la présente cause, examinée la procédure, la preuve et toutes les pièces du dossier, et sur le tout délibéré.

Considérant que par la loi des licences de Québec, telle qu'amendée par l'Acte provincial 59 Vict. ch. 14 (Sec. 3) telle qu'en force aux dates mentionnées dans la requête libellée du requérant, l'octroi de la confirmation du certificat requis par l'article 835 des statuts refondus de la province de Québec où le refus de telle confirmation reste à la discrétion absolue du conseil municipal dont la décision est finale à cet égard.

Requisant la défense, renvoie la requête libellée et l'action du requérant (Chs. Lallier) demandant l'émanation d'un bref péremptoire du mandamus enjoignant à l'intimée de confirmer le certificat présenté par lui en mars et en avril 1898 aux fins de l'obtention d'une licence d'auberge, dans le village de Ste-Agathe des Monts et condamne le requérant aux frais de l'action et du litige, distraits à Mre W. B. Nantel, avocat de l'intimée.

Vraie copie, (Par la cour)

(Signé) DE MONTIGNY & GRIGNON, P. C. S.

Quand M. Prefontaine parle de simple caprice et de vengeance politique, il implique M. le curé Corbeil qui s'éleva avec la plus grande énergie contre un double outrage à la loi et à la morale publique.

Voilà comment M. Prefontaine contribue au progrès de Ste-Agathe, à sa réputation et à la bonne et saine administration de ses finances.

Après avoir poudré Montréal Not' Maire voudrait gâter Ste-Agathe qu'il a contribué à endetté déjà d'un montant fort élevé.

Le Portrait de M. Laurier

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt, le portrait de M. Laurier qui a été brossé par Mre Israël Tarte en 1877 dans le "Canadien".

Qu'on lise avec attention:

"M. Laurier sera bientôt ministre; il recueillera la succession de M. Cauchon, que le premier-ministre lui a préféré quand M. Four-nier s'est constitué juge de la Cour Suprême, et aussi quand M. Letellier a commis l'indécence d'élire domicile à Spencer Wood à la place de M. Cauchon et au lieu de l'honorable Isidore... M. Laurier n'est pas une nullité, encore moins est il ce qu'on est convenu d'appeler un talent. C'est un homme vernis; grattez un peu et vous découvrirez la médiocrité."

"Il n'est pas instruit, ses discours le démontrent; sa pensée ne s'élève jamais au-dessus de l'exploitation des préjugés."

"Dans ce genre réside sa force, et c'est assez dire que sa carrière poli-

tique ne sera ni profitable pour son pays, ni brillante pour son parti.

"En faisant un ou deux discours par an, il s'est bâti une renommée."

"Pourtant il n'est qu'un vulgaire déclamateur."

"L'Orateur est l'homme probe, habile à dire de bonnes choses. M. Laurier ne fait que débiter des phrases d'avance agencées pour soulever dans le cœur du peuple les instincts mauvais."

"Depuis sa lecture à la Salle de Musique, son ignorance des traditions parlementaires n'a pas besoin d'être prouvée. Chose étonnante, ses amis ont laissé distribuer à vingt mille exemplaires cette harangue si grosse d'erreurs historiques inconcevables."

"Moins insignifiant que M. Pelletier, plus dégoûtant que M. Fréchet, il est à peu près l'égal de M. Epaminondas de St-Gorges et certainement l'inférieur de M. Taschereau."

"Il pose et posera davantage quand il sera juché sur les banquettes du Tréor. Ceci ne pourra suppléer à ce qu'il n'a pas, aux principes, aux convictions saines, au patriotisme."

"Il aimerait son pays s'il était voltairien; ses compatriotes lui paraîtraient dignes de son respect s'ils étaient libres-penseurs."

"Il croit le Bas-Canada bien à plaindre, bien rétrograde, bien arriéré, parce que l'Eglise de Rome y est prépondérante."

"Quel sera son programme? Avant de exiger à faire partie du ministère, exigera-t-il du chef du cabinet des promesses de justice et d'impartialité à l'égard de la province de Québec?"

"Réclamera-t-il la part d'influence et de considération à laquelle nous avons droit?"

"Il ne fera rien de cela, on peut en être sûr."

"La seule chose à laquelle il tiendra, et elle lui sera accordée, sans peine, c'est que le gouvernement libéral continue à prêter main-forte au libéralisme dans sa lutte contre le cléricalisme." Il n'oubliera pas non plus de toucher salaire et de se tisser une robe de juge pour en couvrir ses épaules en temps opportun.

"Il n'a pas de franchise!"

"Pour se faire élire dans son comté, il s'est fait conservateur et "a renié son passé," auquel il revient, maintenant que les circonstances le permettent."

"Dans les paroisses catholiques, il se proclame dévot fils de l'Eglise. Devant les protestants, il se donne comme victime du clergé, parce qu'il défend leurs droits que les prêtres veulent anéantir."

En se contemplant dans ce miroir, M. Laurier se reconnaîtra sans doute; mais s'il se fâche, parce que la ressemblance est trop frappante et que l'auteur aurait dû cacher ses plus gros défauts sous une couche de vernis jaune, qu'il s'en tienne à son ami de cœur, M. Tarte, et non à nous, qui n'avons jamais fait du chef libéral un portrait aussi fidèle que celui que nous venons de reproduire.

VITE

Si votre enfant à la coqueluche, soignez-le avec le Baume Rhumal qui arrêtera les quintes si douloureuses pour le bébé et pour sa pauvre mère qui le voit et le sent souffrir.—129

Un mensonge

La presse libérale, entr'autres "l'Acadie," crée et mise au monde pour chanter les gloires du gouvernement Laurier, répand dans le public toutes sortes de mensonges les châtés. Nous prenons le suivant, au hasard:

"Les libéraux sont les amis du peuple, des ouvriers et des pauvres; ils ont supprimé les monopoles et égalisé les chances de faire fortune entre patrons et employés."

Les libéraux sont les amis du peuple; mais comment? en augmentant les taxes qui pèsent sur ses épaules de plus de \$7,000,000.

Les libéraux ont supprimé les monopoles; mais comment? en favorisant le monopole de la Standard Oil Company qui presseure le peuple et vend l'huile de charbon 5 et 6 cts plus cher qu'en 1896.

Les libéraux ont égalisé les chances de faire fortune entre patrons et employés; et pour preuve, la grève de la filature de coton du Sault Montmorency, la grève de la filature de coton de Valleyfield où l'on se bat en pleine rue et où le sang coule à flot; les dépêches nous apprennent qu'il y a eu une rencontre, l'autre jour, entre les grévistes et deux compagnies du 5ème Royal Scots, de Montréal, et que douze soldats ont été blessés,

R. Aimé Tison & Cie.

Imprimeurs-Editeurs

Coin des rues Labelle et Saint-Adolphe, ST-JEROME, P. Q.

Aux Hommes d'Affaires

Nous avons l'honneur d'informer MM. les Marchands et Hommes d'Affaires que nous sommes en mesure de faire toutes les impressions dont ils ont besoin, à des prix très bas.

Notre matériel d'imprimerie nous permet de faire tous les travaux qu'on peut exiger d'une imprimerie de ville des plus perfectionnées.

Demandez nos prix pour vos En-têtes de Lettres et de Comptes, Blancs de Billets, de Reçus, Enveloppes, etc., et vous serez surpris de constater comme nous travaillons à bon marché.

Nous donnons toujours satisfaction à nos clients. Nous ne venons pas une imprimerie pour imposer nos goûts en matière d'impressions, mais bien pour faire ce qu'on exige de nous.

Aux Avocats, Secretaires, Huissiers et autres

Pour tous les blancs dont vous avez besoin, adressez-vous à nous. Nous ferons toutes vos impressions à votre entière satisfaction. Nous n'employons que les papiers si universellement renommés de la Compagnie de Papier Rolland.

Au Public

Nous tenons à informer le public que notre longue expérience en matière d'impressions de luxe et pour le commerce est une garantie que nous pouvons faire mieux et plus vite que n'importe où ailleurs. Nous avons les meilleures références. Qu'on nous donne une commande et on sera content de la diligence et du soin que nous mettrons à son exécution.

Adressez toutes communications à

R. Aimé Tison & Cie.,

Saint-Jérôme, P. Q.

Aux Municipalités et Communautés Religieuses

Désirez vous emprunter de l'argent sur hypothèques, écrivez à Palmer & Lecompte.

Désirez vous vendre des obligations, écrivez à Palmer & Lecompte.

Désirez vous faire administrer vos affaires, écrivez à Palmer & Lecompte.

Désirez vous assurer vos bâtisses, écrivez à Palmer & Lecompte.

Désirez vous acheter, vendre ou échanger des propriétés, écrivez à Palmer & Lecompte.

Pour plus amples informations, s'adresser à

Palmer & Lecompte

Chambre 51, Edifice des Tramways, Montréal. Tel. Main 1315.



Wanted—An Iowa

Est-ce que l'ouvrier de manufactures reçoit aujourd'hui un salaire plus élevé qu'en 1896?

Si l'ouvrier était si heureux, comme le prétendent les libéraux, est-ce qu'il se mettrait en grève?

Et en présence des maux que causent tous ces "lock out," que fait le gouvernement Laurier avec sa célèbre loi de conciliation? Intervient-il dans les conflits et règle-t-il les différends de manière à donner satisfaction aux ouvriers et aux patrons?

Non. Le gouvernement Laurier a voulu tromper les ouvriers et même les patrons avec sa fameuse loi Mulock, et nous en avons aujourd'hui la preuve évidente.

Maintenant quand finiront toutes les grèves qui sont sur le point de surgir dans toute la province? L'état de choses actuel est tout à fait déplorable; et en présence de ce fait, le gouvernement Laurier a l'audace de faire crier sur tous les toits, pour tromper les électeurs, qu'il est l'ami et le protecteur des ouvriers. Quelle comédie!

NEGLIGENCE INJUSTIFIABLE

Il a bien peu souci de sa santé, celui qui ne cherche pas à guérir sa bronchite avec le Baume Rhumal.—128

Avis aux personnes économes.

Tous ceux qui se soucient de leurs propres intérêts, devraient aller faire leurs achats au magasin de M. I. A. Leduc afin de profiter des grandes réductions qu'il a faites à l'occasion de son départ. Vous épargnez de 10 à 20 pour cent dans les lignes suivantes: Beavers à pardessus et à manteaux, tweeds à habillements, pardessus et manteaux tout faits, habillements pour hommes et enfants, etc., etc. Une visite est sollicitée.

EN VERITE

Le Baume Rhumal guérit sûrement et rapidement les affections de la gorge et des poulmons.—127

Avis Public

Est par le présent donné par la compagnie du chemin de fer du Grand Nord du Canada et par la compagnie du chemin de fer des Basses-Laurentides, à toutes les personnes intéressées, un arrangement pour vendre et transporter à la compagnie du chemin de fer le Grand Nord les droits et privilèges de la compagnie du chemin de fer des Basses-Laurentides, à été dûment adopté par les actionnaires des deux compagnies, sous certaines clauses et conditions, et qu'un projet d'acte de transport contenant telles clauses et conditions a été rédigé et approuvé par les actionnaires et les directeurs des deux compagnies.

Et que le dixième jour de décembre 1900, à onze heures de l'avant-midi, au bureau du Conseil Privé, en la cité d'Ottawa, les deux compagnies demandent conjointement à Son Excellence le gouverneur général en conseil d'approuver et de sanctionner le dit arrangement concernant la vente et le transport mentionnés, et toutes personnes intéressées pourront alors et là comparaitre et être entendues sur telle demande.

Daté à Québec, ce 25ème jour de septembre 1900.

LOUIS G. SCOTT, Secrétaire de la compagnie du chemin de fer le Grand Nord du Canada.

WILLIAM COOK, Secrétaire de la compagnie du chemin de fer des Basses-Laurentides. 25-9-00-2 us.

Dr STACKHOUSE, D.D.S., L.D.S.

CHIRURGIEN DENTISTE

Sera à l'hôtel Beaulieu, à St Jérôme, le second lundi de chaque mois. Pour ce jour seulement.

Dents extraire sans douleur.

Prêre de se présenter à bonne heure.

Cook's Cotton Root Compound

Est employé avec succès tous les mois par au-delà de 10,000 femmes. Sûr, efficace. Mesdames, demandez à votre Pharmacien le Cook's Cotton Root Compound. N'oubliez pas d'autres, car tous les mélanges, pilules et imitations sont dangereux. Prix, No. 1, \$1.00 la boîte; No. 2, 19 degrés plus fort, \$3.00 la boîte. No. 1 ou 2 envoyés sur réception du prix et de deux timbres de 3c. The Cook Company, Windsor, Ont.

EP No. 1 et 2 sont vendus et recommandés par tous les pharmaciens responsables au Canada.

En vente à St-Jérôme, aux Pharmacies Fournier et Longpré, à la Pharmacie du Dr Ed. Grignon, à Ste-Agathe, à Ste-Agathe des Monts et à la Pharmacie Agricole du Dr W. Grignon, à Ste-Adèle.

Méfiez-vous des Fièvres Typhoïdes

Armez-vous pour combattre les microbes de cette terrible maladie.

Les fièvres typhoïdes, cette affreuse maladie dont les conséquences sont trop souvent funestes, sont presque à l'état d'épidémie. Voilà donc le moment plus que jamais de faire usage du

VIN S MICHEL

qui est le meilleur préservatif des fièvres, car il purifie et enrichit le sang et lui donne la force nécessaire pour combattre le germe de la maladie. Prenez garde, l'expérience a prouvé qu'en temps d'épidémie ce sont les faibles, les débilés et les anémiques qui donnent le plus grand nombre de victimes.



BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord
Dépositaires aux États-Unis: Weeks, Potter & Co., 380 rue Washington, Boston, Mass. Walter Carson, 109 Blue Island Ave., Chicago, Ill.

MANITOBA VS ETATS-UNIS

Un pays ayant d'aussi bons terrains que le MANITOBA ne devrait plus en avoir à concéder? Mais heureusement que son étendue est immense et que sa colonisation ne date que depuis peu. On peut encore s'en procurer à bon marché et même gratuitement.

M. Wm. Fulton, qui possède une ferme de 1,200 acres à 9 milles du Portage-la-Prairie dit:

"Je suis arrivé au Manitoba depuis 1873. Les récoltes des années 1885, 1887, 1891 et 1895 furent extraordinairement abondantes. Dans certains endroits, le rendement du blé était de 50 minots l'acre — peu de champs donnèrent moins de 30 minots l'acre. Dans les années 1887, 1891 et 1895, j'ai semé chaque printemps 400 acres en blé, et à chaque automne, j'ai battu 13,000 minots. En 1891, une pièce de terre de 110 acres, que j'avais labourée l'été précédent, m'a donné en pesant, 5,000 minots de beau blé, que j'ai vendu 75c. le minot = \$3,750.

"Depuis 1873, continue M. Fulton, j'ai fait jusqu'à ce jour 22 récoltes sur ma ferme, et je puis dire que le rendement moyen a été:

- "Blé: 25 minots l'acre.
- "Avoine: 50 minots l'acre.
- "Orge: 35 minots l'acre."

N.B.—Notons ici que les mêmes rendements s'obtiennent sur des milliers d'acres dans divers districts et toujours sans engrais.

Pour informations, écrire à

L. O. ARMSTRONG,
Agt: Colonisation C. P. R., MONTREAL.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs Constructeurs
ST-JEROME, P. Q.

TOUJOURS EN MAINS

Bois de Charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

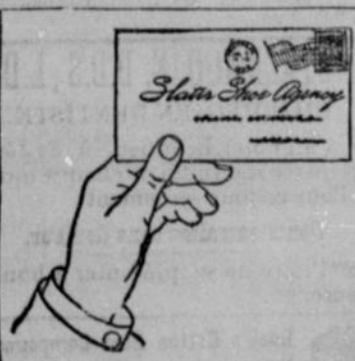
Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 du soir. Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas. Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina. M.M. MONETTE & VEZINA, entreprenant la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas. 3 6 9 8 1 a

LA CAISSE D'ECONOMIE
DES CANTONS DU NORD

ST-JEROME, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encaissement. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GERANT.



Chaussures par la Poste

Si vous ne demeurez point dans une ville où il y a une agence pour la chaussure "Slater," vous pouvez vous procurer ce qui vous convient exactement, pour la forme, la grandeur et la largeur, et vous pouvez choisir le cuir que vous désirez, dans les "Caractéristiques" le catalogue de chaussures le plus beau et le plus complet qui ait jamais été publié en Amérique. Il dit tout ce qui concerne la chaussure "Slater" et décrit dans leurs moindres détails les différents cuirs—à quel usage ils peuvent servir, et comment en prendre soin.

Prix \$3.50 et \$5.00 marqué sur la semelle dans un encadrement d'ardoise, avec le nom des fabricants.

Ecrivez pour en avoir un, c'est gratis.

J.D. GUAY, seul agent, ST-JEROME

DEMANDEZ
Labatt's
(LONDON)

Brassée avec un soin et une précaution exceptionnels jusqu'à ce qu'on ait atteint le véritable corps et le véritable arôme. Son goût est le véritable goût du bon malte et du bon houblon. On n'emploie pas de substituts. Lorsqu'elle a assez vieilli on la met en bouteilles, et alors un brouillage tout-à-fait délicieux est offert aux consommateurs.—Elle tonifie et rafraîchit le corps et étanche la soif. Une caisse à la maison vous prouvera hors de tout doute que c'est la meilleure bière de table qui soit faite.

D. CLOUTHIER, Agent Local, STE-THERÈSE.

Léonard & Marchand
AVOCATS

RUE STE-JULIE, - ST-JEROME, P. Q.

— TEL. MAIN 3280. —

HON. G. A. NANTEL C.R.
J. A. BEAULIEU, L.L.B.
F. BOURBONNIÈRE, L.L.B.

Nantel, Beaulieu & Bourbonniere
AVOCATS

Edifice LA PRESSE, MONTREAL.

M. Beaulieu suit spécialement les Cours du district de Terrebonne.

JULES B. LECLAIR
AVOCAT.

Bureau: No 1598, Notre-Dame, Montreal

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR
Imperial - Building,
MONTREAL

S'occupe comme par le passé des arpentages du district de Terrebonne.

JOSEPH E. PARENT
NOTAIRE

Commissaire de la Cour Supérieure
Agent de plusieurs Compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.
Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés.
Règlements de successions, etc.
ARGENT A PRETER A 5% 0/0
Bloc Parent, Près du Marché,
ST-JEROME.

Chaudières a Potasse
— A LA —
FONDERIE ST-JEROME
M. I. VIAU & FILS

— A LA —

Prop.
Ouvrage fait rapidement et garanti.

ST-JEROME P. Q.
2-17-98.

EAU MINERALE PURGATIVE
"AGENDA"

La plus économique.
—BONNE POUR—
les enfants, les vieillards, les femmes enceintes, pour tout le monde.
—BONNE POUR—
ceux qui veulent se purger en travaillant.

PRIX: seulement 25 cts
En vente chez le
Dr C. D. LONGPRE & Cie.,
PHARMACIENS,
ST-JEROME.

Phosphatine de Wood.
Le Grand Remède Anglais
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada. Seul remède sûr connu. Six paquets suffisent à guérir sûrement toutes formes de tuberculose, tous effets d'abus ou d'exès, dépression mentale, abus du tabac, de l'opium ou des stimulants. En voyez sur réception du prix, un paquet, \$1.00, six, \$5.00. Un seul paquet, six guérissez. Fourni gratis à l'importe quel adresse.
The Wood Company, Windsor, Ont.

En vente à St-Jérôme, aux Pharmacies Fournier et Longpré, à la Pharmacie du Dr Ed. Grignon, à Ste-Agathe des Monts et à la Pharmacie Agricole du Dr W. Grignon, à Ste-Adèle.

PATENTS GUARANTEED

Our fee returned if we fail. Any one sending sketch and description of any invention will promptly receive our opinion free concerning the patentability of same. "How to Obtain a Patent" sent upon request. Patents secured through us advertised for sale at our expense. Patents taken out through us receive special notice, without charge, in THE PATENT RECORD, an illustrated and widely circulated journal, consulted by Manufacturers and Investors. Send for sample copy FREE. Address,
VICTOR J. EVANS & CO.
(Patent Attorneys.)
Evans Building, WASHINGTON, D. C.

MONEY

To PATENT Good Ideas may be secured by our aid. Address THE PATENT RECORD, Baltimore, Md.

VIN DE SAINT-LEON

La Cie. d'Assurance Mutuelle
Contre le Feu
de la Cité de Montréal

AVEC DÉPARTEMENT D'ASSURANCE A TAUX FIXES, SANS MUTUALITÉ.
Etablie en 1859.

Nouveaux risques de juillet dernier \$386,458.90
Primes aux taux ordinaires sur ces risques \$ 5,109.27
Primes chargées par la Cie sur ces risques 3,505.40

Economisé par nos assurés du mois \$ 1,603.87
Economisé par nos assurés du présent exercice 20,013.18
Saint-Jérôme est placé dans la classe D avec 20 pour cent de réduction, faisant une différence de 25 à 35 pour cent sur les taux des autres compagnies.

J. B. LAFLEUR,
Secrétaire.
ALF. A. LAVIOLETTE,
Agent pour St-Jérôme et les environs.

Hotel BEAULIEU
ST-JEROME.

Louis Beaulieu,
PROPRIÉTAIRE

Vins et Liqueurs de Premier choix.

... GIGARES ...
Des Meilleures Marques.

Les trains du Nord, qui passent le matin et le soir, à St-Jérôme, ont vingt minutes d'arrêt, laissant ainsi amplement le temps d'aller prendre le déjeuner ou le souper à l'hôtel, qui est situé à quelques pas de la gare

CUISINE FRANCAISE
De premier ordre.
SERVICE RAPIDE

L'hôtel est aménagé pour recevoir un grand nombre de voyageurs.

Excellent hôtel pour les familles désireuses de passer quelques mois à la campagne.

TÉLÉPHONE 39. O. G. LABELLE, PROP.

HOTEL VICTORIA
SAINT-JEROME, P. O.

Liqueurs et Cigares de choix.
Cuisine de premier ordre.
Magnifiques Salles d'Échantillons pour les Commis-Voyageurs. 22-3 01-1 a

LS. PERODEAU
TAILLEUR

— BATE-MILLIN —
Rue St-Georges — St-Jérôme
25-5-00-1a

A. AUGER

Horloger et Bijoutier pratique
... 596 Avenue Mont-Royal,
MONTREAL.

M AUGER vend et repare les instruments de musique de toutes sortes. Agent de la célèbre Maison Sauter, de Paris, pour instruments de lafaires. Dorure et argenture à très bas prix.
Correspondance sollicitée

ÊTES-VOUS ASSURÉS?

— SIKON —
Assurez vous avec JOS. CORBEIL

..... F E U
Atlas,
Royal,
QUEEN,
WESTERN,
NORTHERN,
ALLIANCE,
IMPERIAL,
MANCHESTER,
CALEDONIAN,
PHENIX OF LONDON,
COMMERCIAL - UNION,
Ins. Co. of North America,
London - and - Lancashire,
Liverpool and London and Globe.

VIE
The Great West Life Ass. Co.,
Standard.

Prets et Emprunts
The Canadian Mutual Loan
and Investment Co.,
The London Guarantee &
Accident Co.

GRATIS AUX HOMMES

N'importe quel homme qui écrira à State Medical Institute, 776 Elektron Building, Fort Wayne, Ind., recevra un échantillon gratis d'un Remède de Famille qui a guéri des milliers d'hommes qui ont souffert des années de faiblesse virile, résultant d'erreurs de jeunesse, perte de la vigueur et de la mémoire, faiblesse de rein, varicocele, etc. Envoyé dans une enveloppe ordinaire. Ecrivez aujourd'hui.

AUX SOURDS.—Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympanons artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs. afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympanons puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, Eighth Avenue, New-York.

S. Desormeaux

EMBOUTEILLEUR
ST-JEROME, Que.
AGENT pour DAWES & Co.,
de LACHINE.

Remercie ses nombreux amis de l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner jusqu'ici. Il continuera, comme par le passé, à les servir avec le même soin et il aura toujours en mains la célèbre

Bière de DAWES
Toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier seront remplies avec promptitude.

S. DESORMEAUX,
Embouteilleur

BRUNO BEAULIEU

MARCHAND EN GROS ET DETAIL
d'Épiceries, Ferronneries, Poêles, Chaux, Briques, Bardeaux, Piquets, Fleur, Gru, Grains de toutes sortes, Foin, etc.
..... Charbon et Bois de Corde

M. BEAULIEU achète les Pelletteries et le Gibier.

Bloc Bruno Beaulieu. — Coin des rues St-Georges et Ste-Anne.

SAINT-JEROME.

12-10-99-1a.

RIPAN'S TABLETS
Doctors find
A Good
Prescription
For mankind

WANTED—A case of bad health that RIPAN'S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word RIPAN'S on the package and accept no substitute. RIPAN'S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and 100,000 testimonials will be mailed to any address free of cost, forwarded to the Ripans Chemical Co., 100 Spruce Street, New York.

S. G. LAVIOLETTE

— MARCHAND DE —
Ferronneries, Peintures, Vernis,
Faïence, Poterie, Verrerie Etc.

SERRURERIE,
FERBLANTERIE,
ETC., ETC.

MOULINS A COUDRE
DE
\$25.00 et \$30.00.

Lampes Electriques de
Qualité Supérieure
pour 25 cts.

... COURROIES POUR MOULINS DE TOUTES SORTES ...
Scies Rondes, Coffres-Forts,
Poêles de Cuisine et autres
DYNAMITE, Etc.

Bicyclettes "RED BIRD"
De Brantford, Ont.

Coin des Rues St-Georges et Ste-Anne.
S. G. LAVIOLETTE,
ST-JEROME.